



Aebischer Susanne, Wicht Jean-Daniel

Pourquoi n'obtenons nous pas de réponses à notre question déposée le 21 mars 2016

Cosignataires : -	Date de dépôt : 16.11.17	DSAS
-------------------	--------------------------	------

Dépôt

Nous avons déposé le 21 mars 2016 une question par rapport aux structures d'accueil extrafamilial de jour sous le titre « Structures d'accueil extrafamilial de jour : répondent-elles aux besoins des parents et de l'économie ? »

Selon la loi sur le Grand Conseil (Art 78, al.2) nous pouvons attendre une réponse au plus tard deux mois après son dépôt. A ce jour, nous n'avons reçu aucune information sur les raisons du retard, ni une demande de prolongation du délai légal. Le mail du député Jean-Daniel Wicht du 25.08.2017 n'a eu aucun retour à ce jour, ni de la Chancellerie d'Etat, ni de la Direction concernée.

Cette situation n'est pas acceptable car elle empêche et retarde de manière conséquente le travail du député et la possibilité d'avancer dans un dossier important pour les familles et l'économie.

Nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes et le remercions de le faire, cette fois, dans le délai légal :

1. Quelles sont les raisons de ce retard conséquent et pourquoi n'obtenons-nous aucune information du Conseil d'Etat ?
2. Est-ce que nos questions, plutôt pertinentes, dérangeant ?
3. Pourquoi n'avons-nous pas été saisis d'une demande de prolongation du délai légal ?
4. Est-ce que le Service chargé de préparer la réponse n'a pas les ressources nécessaires pour préparer celle-ci ?

—